Caixa Geral de Depositos
FRANCE

Rapport annuel sur l'emploi des fonds des livrets A et LDDS non centralisés
Année 2024

Ce rapport est établi conformément à la loi L.M.E. (Loi de Modernisation de l'Economie) du 4 août 2008 et pour répondre aux exigences mentionnées au cinquième alinéa de l'article L. 221-5 du code monétaire et financier.

Vous trouverez ci-dessous les données relatives aux encours de la ressource d'épargne (Livret A + LDDS - Livret Développement Durable et Solidaire) ainsi qu'à ceux des emplois pour les prêts aux P.M.E. (Petites et Moyennes Entreprises) et les P.E.E. (Prêts Economie Energie) destinés aux particuliers pour des travaux d'économies d'énergie dans des bâtiments à usage d'habitation achevés depuis au moins 2 ans.

En millions d'euros	31 / 12 / 2024	31 / 12 / 2023	Variation année 2024 en M€
Encours du Livret A	423,1	396,34	26,8
Encours du LDDS	221,2	211,4	9,9
TOTAL encours épargne LA + LDDS	644,4	607,6	36,7
TOTAL encours épargne non centralisés	381,5	342,6	38,9
Total encours financement aux PME	1353	1423	-69,2
Encours Prêts Economies Energie	-	-	-
TOTAL encours prêts	1353	1423	-69,2
Ratio total encours prêts/total encours épargne non centralisés	354,8%	415,26%	-0,60%
Montant des prêts nouveaux	20,9	8,8	12
Ratio montant des prêts nouveaux/variation des encours non centralisés	548,43%	257,44%	290,99%

L'encours d'épargne des Livrets A et des LDDS a progressé de 10,8 %, soit +6,34 % pour le Livret A et 4,46 % pour les LDDS.
Le taux de centralisation à fin décembre 2024 pour la Banque est de 57,5299 % contre 56,7542% à fin 2023.